



HAUT-COMMISSARIAT
DE LA RÉPUBLIQUE
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Dossier de presse

Bilan 2023 de l'action de l'État en mer

Papeete, le 21 février 2024

Bilan AEM 2023

Édito du Haut-commissaire de la République



Eric Spitz
Haut-commissaire de la République
en Polynésie française

La Polynésie française est un territoire géographiquement et culturellement tourné vers la mer, dont la zone économique exclusive représente 4,4 millions de km².

Ses ressources marines constituent ainsi des enjeux éminemment économiques pour l'ensemble de la population. C'est pourquoi, l'Etat se doit d'agir pour la sécurité et la sûreté en mer au sens large : sauvegarde de la vie humaine, protection de la zone économique exclusive, surveillance de la navigation, capacité à réprimer les comportements déviants en mer...

L'Etat offre ainsi un cadre et une stabilité favorables au développement des activités maritimes.

Ce bilan de l'année 2023 relate une fois de plus le travail efficace fourni par les services au sein de notre espace maritime.

Les 430 opérations de sauvetage et d'assistance du JRCC et les 1176 heures de mer dédiées à la surveillance des activités de pêche illégale en 2023 en sont une bonne illustration.

L'année fut notamment marquée par l'assistance remorquage de la goélette *Maris Stella III* par le remorqueur de la Marine nationale *Maroa* à la suite d'une avarie de propulsion aux Tuamotu.

Conscients des risques associés pour l'environnement, les services de l'Etat ont également éprouvé le dispositif de gestion de crise lors de l'exercice ORSEC « aide à navire en difficulté / pollution maritime ».

2024 sera marquée par la poursuite des travaux de la Commission maritime mixte, la tenue des Jeux Olympiques à Teahupo'o à l'été 2024 et l'organisation du séminaire des Garde-côtes du Pacifique à Papeete.

L'ensemble des acteurs du monde maritime se doivent de maintenir cette collaboration et ces performances pour l'année à venir, pleine de défis.

La préservation de l'environnement, préoccupation majeure des Polynésiens, retiendra toute l'attention des administrations de l'Etat et s'inscrira dans le cadre du lancement en Juin 2024 de l'Année de l'Océan.

Bilan AEM 2023

L'année 2023 en chiffres

Sauvegarde de la vie humaine et surveillance de la navigation

430

Opérations de sauvetage et d'assistance coordonnées par le JRCC Tahiti ayant permis le sauvetage de 281 personnes, 13 décès et/ou disparus restant à déplorer

2915

Navires de commerce en transit suivis par le JRCC Tahiti.

Lutte contre les activités illicites

914

Navires de plaisance suivis par le CMC-PF dont 4 qui ont fait l'objet d'une surveillance particulière et/ou d'un contrôle à quai ou au mouillage.

1

Opération de protection de l'environnement organisée conjointement avec l'OCLAESP

Protection des ressources marines

1176

Heures de mer dédiées à la surveillance des pêches

3246

Navires de pêche étrangers suivis en permanence par le CMC-PF ayant donné lieu à 18 contrôles en mer.

258

Navires de pêche survolés par les avions Gardian des Forces armées, en ZEE et à ses abords.

4

Signalements de pollution (aucune avérée).

1

Intervention majeure à la suite de l'avarie de la goélette *Maris Stella 3*.

Gouvernance et préparation opérationnelle

1

Réunion plénière de la Commission maritime mixte Etat/Pays ayant abouti à de nombreuses mesures dans le domaine de l'AEM.

1

Exercice ORSEC maritime.

1

Séminaire inter-administrations AEM.

1

Entraînement international France-USA dans le sauvetage en mer

1

Formation interministérielle à la plateforme d'échange maritime « IORIS » dans le cadre du programme CRIMARIO de l'Union européenne.

Recherche scientifique marine

ZEE Polynésie française :

- **9 au 17 février 2023** : Robert C. Seamans, USA.
- **23 février au 24 mars 2023** : **Robert C. Seamans, USA** – ZEE Polynésie française.
- **18 août au 18 septembre 2023** : ANTEA, France – ZEE Polynésie française.

ZEE Clipperton :

- **30 mars au 15 avril 2023** : BLUEFIN, USA – ZEE Clipperton.

Bilan AEM 2023

L'action de l'État en mer, une organisation unique

L'action de l'État en mer est une organisation **administrative et opérationnelle** désignant l'ensemble des opérations maritimes civiles menées par le Gouvernement, à l'exception des missions de défense, sous l'autorité unique du représentant de l'État en mer. La France a fait le choix de ne pas se doter d'un corps de garde-côtes, mais d'une fonction garde-côtes qui mutualise les moyens de l'ensemble des administrations intervenant en mer et sur le littoral.

En Polynésie française, **le haut-commissaire de la République est le délégué du gouvernement pour l'action de l'État en Mer (DDG-AEM)**. À ce titre, il est chargé de diriger l'activité des différents services de l'État dans la zone maritime, qui comprend notamment la zone économique exclusive de la Polynésie française et de Clipperton. Ses responsabilités s'étendent au-delà de la ZEE car la France est responsable du secours aux personnes dans une zone de 12,5 millions de km².

Dans l'exercice de ses attributions, **il est assisté et conseillé par le Commandant de la zone maritime (CZM)** de Polynésie française, officier de la Marine nationale, et son bureau AEM, chargé de coordonner l'action en mer des administrations et la mise en œuvre de leurs moyens : Marine nationale (dont Gendarmerie maritime), Affaires maritimes, Gendarmerie nationale, Douanes, Police aux frontières, Sécurité civile.

Conformément à la répartition des compétences maritimes entre l'État et la collectivité de la Polynésie française, **les services de l'État agissent en lien étroit avec les services du Pays** : Direction polynésienne des affaires maritimes, Direction des ressources marines, Direction de l'environnement, Phares et balises, etc.

L'Action de l'État en mer regroupe 45 missions,
dont les principales en Polynésie française sont :

- Assurer la souveraineté dans nos espaces maritimes ;
- Sauver les personnes et assister les navires en difficulté ;
- Protéger l'environnement marin ;
- Protéger les ressources marines ;
- Lutter contre les trafics illicites.



Bilan AEM 2023

Un Centre maritime commun (CMC)

LE JRCC TAHITI

Joint Rescue Coordination Center – Centre de sauvetage aéromaritime

Placé sous la responsabilité du haut-commissaire, il coordonne les opérations d'assistance, de recherche et de sauvetage aéronautique et maritime dans sa zone de compétence (12,5 millions de km²). Il conduit en permanence dans les ZEE de Polynésie française et de Clipperton les missions de surveillance générale de la navigation, de surveillance des pollutions marines, d'assistance maritime ainsi que le recueil et la diffusion de renseignements de sécurité maritime (météo).

Sous la direction des 5 officiers de permanence / coordonnateurs de la mission de sauvetage, 8 chefs de quart assurent **24h/24 la veille, la réception des alertes et la conduite des opérations.**

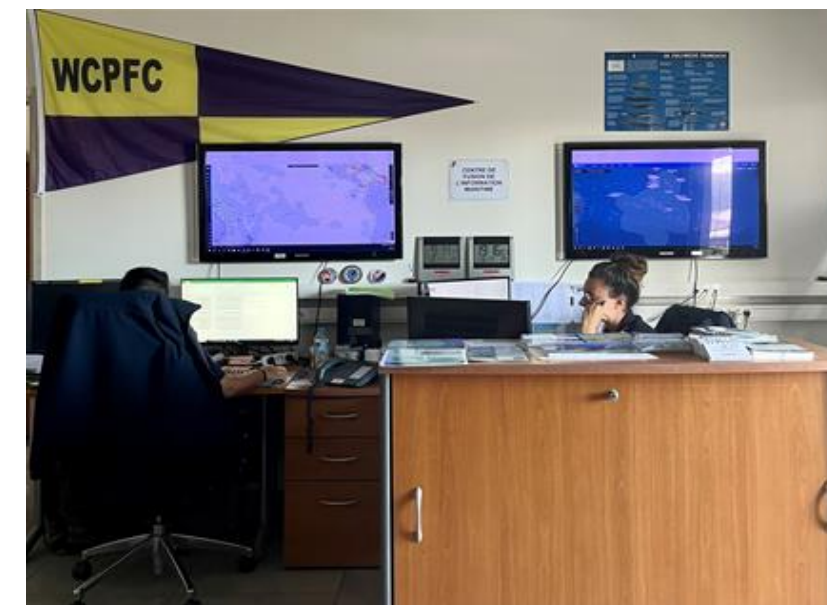
Pour mener à bien toutes ses missions, il peut faire appel à tous les moyens de l'État, du Pays, publics ou privés présents et disponibles dans la zone ainsi qu'aux bénévoles de la FEPSM (Fédération d'entraide polynésienne de sauvetage en mer).



LE CFIM

Centre de fusion de l'information maritime

Le CFIM, avec ses deux opérateurs, contribue à l'AEM dans les domaines de la protection des ressources marines et de la lutte contre le trafic de stupéfiants en assurant le suivi et l'analyse des flux maritimes à partir de diverses sources et en détectant les comportements suspects. Il est placé sous l'autorité organique et fonctionnelle du commandant de la zone maritime Polynésie française.



Bilan AEM 2023

Les ressources humaines et matérielles

Des moyens maritimes

De la Marine nationale : une frégate de surveillance et son hélicoptère embarqué, un patrouilleur de haute mer, un bâtiment de soutien et d'assistance outre-mer, deux remorqueurs portuaires côtiers et un patrouilleur de la gendarmerie maritime.

De la Gendarmerie nationale : une brigade nautique à Tahiti et une quinzaine de brigades avec vedettes sur les îles.

Des administrations de l'Etat et du Pays : Police aux frontières, Pompiers, Police municipale, ports...

Des moyens aériens

De la Marine nationale : trois avions Gardian.

De l'Armée de l'air : deux avions de transport CASA.

Deux hélicoptères Dauphin inter administration, avec équipages de la Marine nationale.

Des moyens humains

De la Gendarmerie nationale et maritime ;

De la Douane ;

Des Affaires maritimes ;

Du SAMU ;

Des polices nationales et municipales ;

De la protection civile.

Renouvellement des moyens en 2024

De nouveaux vecteurs maritimes et aériens arriveront sur le Fenua en 2024 : le premier Patrouilleur outre-mer (*Terieroo a Terierooteraï*) ainsi que le remplacement des Gardian F200 par des Falcon F50. Dotés chacun d'une meilleure allonge et d'une vitesse plus élevée, ils permettront notamment une efficacité accrue des opérations AEM.

Le JRCC Tahiti entame également en 2024 le renouvellement de ses équipements de radiocommunication et de l'extension de sa couverture radio, ainsi que l'acquisition de systèmes informatiques intégrés visant à optimiser l'ensemble de ses missions de surveillance.

Bilan AEM 2023

Évènements marquants de l'année 2023



Opérations d'assistance, de recherche et de sauvetage en mer

Hélicoptère de deux pêcheurs au large de Moorea

Au mois d'octobre 2023, deux pêcheurs ont été hélitreuillés sains et saufs par le Dauphin depuis leur embarcation. Ces derniers ont déclenché la balise de détresse du *poti marara* et ont pris contact avec le JRCC, alors que le navire subissait une voie d'eau.

Opération de recherche d'un pêcheur au Nord de Rangiroa

En août 2023, le JRCC a coordonné une opération de recherche d'un pêcheur polynésien. Plusieurs moyens ont été déployés : le Gardian des FAPF, trois navires de pêche et un navire de commerce dérouté pour l'occasion. L'intensité des recherches n'a malheureusement pas permis de le retrouver.

Exercice de sauvetage en mer (SAR) franco-américain

En janvier 2023, à l'occasion de l'escale du patrouilleur des United States Coast Guards (USCG) *William Hart*, un exercice de recherche de naufragés et de treuillage a eu lieu au large de Moorea avec l'hélicoptère Dauphin et le JRCC Tahiti.

Ces exercices permettent de garantir la pleine interopérabilité des moyens français et américains en cas d'opération de « *search and rescue* », alors que les deux zones de responsabilité de sauvetage en mer se tangentent entre Papeete et Honolulu.

En septembre 2023, au cours d'une opération réelle, un aéronef C130J des USCG est ainsi venu se poser sur le terrain de Faa'a pour s'approvisionner en carburant.

Les USCG exploitent également le Dauphin.



Bilan AEM 2023

Événements marquants de l'année 2023



Missions de surveillance des pêches maritimes

21 navires de pêche étrangers ont été contrôlés: 18 en haute-mer hors ZEE - dont 7 par le patrouilleur *Arago* et 11 par le BSAOM *Bougainville*- et 3 à quai par le Service des Affaires Maritimes.

258 navires de pêche étrangers ont été survolés et interrogés par les Falcon Guardian des FAPF aux abords et dans notre ZEE pour affirmer la présence de l'Etat côtier.

En mai 2023, trois navires mexicains ont par ailleurs été interrogés dans la ZEE autour de l'île de Clipperton lors du passage de la mission « Jeanne d'Arc » de formation des officiers-élèves de la Marine nationale

Aucun navire de pêche étranger n'a été surpris dans l'illégalité depuis 2007 en eaux polynésiennes.

Missions d'assistance aux navires en difficulté

En mars 2023, le JRCC Tahiti a reçu un message du *Maris Stella III*, goélette en charge de la desserte des îles dans l'archipel des Tuamotu, se signalant en avarie de propulsion.

Compte tenu du danger occasionné par la dérive, pouvant mener à un échouement au cœur de la réserve de biosphère de Fakarava, l'armateur du navire a été mis en demeure de faire cesser le danger par le Haut-commissaire de la République.

Par mesure de précaution, le commandant de zone maritime proposait le concours du remorqueur portuaire et côtier *Maroa* afin d'assurer au besoin un remorquage d'urgence.

Le RPC *Maroa* a ainsi pu tracter la goélette jusqu'à Papette, sous la surveillance du JRCC, en toute sécurité.



Bilan AEM 2023

Évènements marquants de l'année 2023



Gouvernance et préparation opérationnelle

Le 17 octobre 2023 s'est déroulé au large de Moorea un exercice ORSEC « Assistance à navire en difficulté et lutte contre les pollutions accidentelles en mer » (ANED/POLMAR) en partenariat avec le ferry *Apetahi Express*.

Cet exercice a mobilisé le Haut-commissariat, les Forces armées en Polynésie française, le JRCC Tahiti, le Parquet ainsi que l'ensemble des services de l'Etat concernés par la gestion d'évènements maritimes, en lien avec le Pays et le Parquet.

La finalité était de tester la mise en œuvre du dispositif ORSEC maritime, notamment les chaînes d'information entre les différents acteurs impliqués, et ainsi d'évaluer et améliorer les actions réflexes nécessaires à la gestion d'un évènement maritime.

Journées annuelles de sécurité des loisirs nautiques

L'édition 2023 de la campagne de sécurité des loisirs nautiques s'est déroulée sur plusieurs week-ends entre juin et octobre. Plusieurs jours avaient été identifiés pour planifier des opérations de sensibilisation et de contrôles auprès des usagers de la mer.

Les services de l'Etat concernés par cette mobilisation étaient la Gendarmerie nationale, la Gendarmerie maritime, ainsi que la Police aux frontières.

Les activités de loisirs, sportives et touristiques ont été particulièrement visées par ces contrôles.

Au total, 575 contrôles en mer ont été effectués permettant ainsi de relever 188 infractions



Bilan AEM 2023

La commission maritime mixte État / Polynésie française

L'action de l'État en mer doit se faire en étroite coordination entre l'État et le Gouvernement polynésien compte tenu du partage des compétences dans le domaine maritime. Pour faciliter ce travail, la commission maritime mixte (CMM) a été créée le 30 avril 2019.

Cette instance vise à améliorer le développement harmonieux des activités maritimes, dans le but de veiller à la sécurité des usagers, à la protection de l'environnement et de contribuer à l'essor économique de la Polynésie française. Elle s'est à nouveau réunie le 13 février 2023.

Co-présidée par le Haut-commissaire et le Président de la Polynésie française, la CMM est composée de quatre groupes de travail :

- « Surveillance et contrôle des pêches » ;
- « Surveillance et protection de l'environnement marin » ;
- « Sécurité en mer et loisirs nautiques » ;
- « Hydrographie ».



Bilan des réalisations de 2023

Extension du réseau des primo-intervenants en cas de pollution maritime : mise en place d'un nouveau stock sur l'île de Hao, après Rangiroa en 2022.

Convention de partenariat entre JRCC et la Direction des ressources marines pour l'exploitation partagées des données électroniques (VMS) des pêcheurs polynésiens, dans une logique de sécurité en mer.

Mise en place d'un système de réservation en ligne des mouillages.